

**Communiqué de presse du 23/05/2023 de l'Association Nationale de Médecine du Travail et d'Ergonomie du Personnel des Hôpitaux (ANMTEPH) suite à l'agression mortelle de collègues du Service de Médecine et de Santé au Travail du CHU de Reims.**

Nous avons tous été choqués d'apprendre le soir du lundi 22 mai l'agression au couteau de deux de nos collègues, infirmière et secrétaire, du Service de Médecine et de Santé au Travail du CHU de Reims, puis anéantis au matin du 23 par l'annonce du décès de l'infirmière.

Nos pensées vont à sa famille et à ses proches.

Nous sommes également de tout cœur avec la secrétaire et ses proches.

L'association assure de son soutien les collègues du service de santé au travail et la communauté des professionnels du CHU de Reims.

Les situations de violence à l'égard des professionnels de santé ne cessent d'augmenter (+ 23% d'après l'observatoire de la sécurité des médecins). Elles sont quotidiennes. Elles sont verbales, physiques. Des critiques, des incivilités, des menaces... des coups de poing et des coups de couteau.

Les associations de soignants, les ordres professionnels, les syndicats, les observatoires dressent de manière unanime le constat alarmant d'une montée en puissance des violences à l'égard des professionnels de santé.

Les équipes des Service de Santé au Travail constatent ces violences au quotidien et les dénoncent. En effet, elles ont des répercussions sur la santé psychique et physique des professionnels de santé et contribuent à la dégradation des conditions de travail ainsi qu'à la perte de sens et d'attractivité des métiers du soin.

Le gouvernement a conscience de cette réalité dramatique ; en février 2023, Madame Agnès Firmin Le Bodo, Ministre déléguée auprès du ministre de la Santé et de la Prévention, initiait un plan de lutte contre les violences commises à l'encontre des professionnels de santé. L'ANMTEPH a été consultée, a partagé son analyse et a proposé des mesures de prévention. Ce plan d'action gouvernemental devient plus que jamais une urgence et nous l'espérons ambitieux, à la hauteur des attentes des professionnels et des enjeux du système de santé français.

L'ANMTEPH reste mobilisée et disponible pour contribuer à tous les travaux qui permettront d'améliorer la santé, la sécurité et les conditions de travail des professionnels de santé hospitaliers.

Dr Alice ALVAREZ  
Présidente de l'ANMTEPH

Et les membres du conseil d'administration de l'ANMTEPH

L'ANMTEPH (<https://anmteph.fr/>), Association Nationale de Médecine du Travail et d'Ergonomie du Personnel des Hôpitaux, a pour objectif de former et d'informer les médecins et équipes pluridisciplinaires de santé au travail (infirmiers, psychologues, ergonomes, etc.) , exerçant en établissements de santé publics et privés sur l'actualité professionnelle, médicale et réglementaire, de faciliter les échanges entre adhérents pour favoriser le partage d'expériences de terrain et rompre l'isolement, de promouvoir les métiers en santé au travail et d'entretenir des liens avec les Ministères de tutelle et les Institutions, les enseignants de la spécialité et les partenaires impliqués dans la santé au travail .

Contacts Presse :

Dr Alice ALVAREZ, présidente ANMTEPH

[a.alvarez@ch-montauban.fr](mailto:a.alvarez@ch-montauban.fr)

Tel 06.99.38.07.04